

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 AVRIL 2025 (validé en réunion de conseil du 13 mai 2025)

Étaient présents : Mr ORY, Maire - Mr LORY - Mme DOUDARD - Mr LEDAUPHIN, Adjoints au Maire - Mme BUCHARD - Mme DUVAL - Mr LOURDAIS - Mr DESTOUCHES et Mr LERAY

Absents excusés : Mr CHAMPAGNE - Mme LEVANNIER - Mr CHARLOT et Mme COGRENNE

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2025

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les subventions pour l'année 2025 et fixent la liste des bénéficiaires ainsi qu'il suit :

	Subventions votées en 2024	Subventions votées en 2025
Coopérative scolaire de l'école publique de Montaudin (OCCE)	1 200,00 €	1 200,00 €
EPSL (Écoles Publiques du Secteur Scolaire de Landivy)	792,00 €	768,00 €
Larchamp Montaudin Football Club	900,00 €	900,00 €
Bocage Cycliste Mayennais	700,00 €	700,00 €
Compagnie Théâtrale « Les Saltimbanques »	460,00 €	460,00 €
Association « Festival Arlequin & Cie »	150,00 €	150,00 €
Team Cycliste Montaudinois	400,00 €	500,00 €
Amicale des AFN de Montaudin	255,00 €	255,00 €
Association Tennis de Table Larchamp-Montaudin	400,00 €	400,00 €
GDON de Montaudin	350,00 €	350,00 €
Société de Chasse MONTAUDIN-ST ELLIER-ST BERTHEVIN LA TANNIERE	350,00 €	350,00 €
Association parents élèves de l'école publique « Auguste Lécuyer »	500,00 €	500,00 €
Association parents élèves RPI Ecoles Sacré Cœur et Ste Marguerite	500,00 €	500,00 €
Association des jeunes de Montaudin	1 000,00 €	1 000,00 €
Les Contes de la Taverne	168,00 €	200,00 €
Association EKLA (Association de Parents d'Enfants Inadaptés)	160,00 €	160,00 €
Association de pêche de la Futaie (AAPPMA LA FUTAIE)	200,00 €	200,00 €
Générations Mouvement – Le Club de l'Espoir	400,00 €	400,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de LARCHAMP	200,00 €	250,00 €
Association de la confrérie du St Esprit de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	50,00 €	50,00 €
AS LARCHAMP VTT	200,00 €	200,00 €
UDAF de la Mayenne	180,00 €	180,00 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	50,00 €	50,00 €
Maison familiale rurale de FOUGERES	/	50,00 €
Maison familiale rurale LES HERBIERS	/	50,00 €
Association Sportive Gorronnaise (ASG)	100,00 €	100,00 €
Asso Familles rurales de Pontmain (section randonneurs du Bocage)	50,00 €	50,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €	/
Téléthon 53	50,00 €	/
Secours Catholique de la Mayenne	50,00 €	/
Alcool assistance de la Mayenne	50,00 €	/
Association Française des Sclérosés en Plaque (AFSEP)	/	50,00 €
Association Départementale Paralysie Cérébrale (ADPC 53)	/	50,00 €
APF France Handicap – Délégation de la Mayenne	/	50,00 €
Prévention routière	/	50,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	9 915,00 €	10 173,00 €

DECISION SUR LE PROJET DE MODERNISATION DE LA CUISINE CENTRALE ET DEMANDE DE SUBVENTION « CONTRAT REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE 2026 »

Monsieur le Maire fait savoir que la cuisine centrale de la commune, mise en service en 2002, commence à présenter des dysfonctionnements : certains équipements de cuisine sont vétustes et peu ergonomiques, le local réserve et les vestiaires ont besoin d'être rafraîchis, les bas de portes et les bas d'huisserie des portes doivent être remplacés, un rafraîchissement des peintures extérieures est également nécessaire. De plus, dans le cadre de l'acquisition de nouveaux matériels, il est recommandé de renforcer l'armoire électrique de la zone production.

Le maintien en bon état de fonctionnement de cet équipement est donc indispensable.

Le coût des travaux s'élève à 97 716,99 € HT.

Monsieur le Maire informe également que le projet est éligible à l'aide du Contrat Régional Pays de la Loire 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ Accepte le projet de rénovation et de modernisation de la cuisine centrale municipale pour un montant HT de 97 716,99 € soit 117 260,38 € TTC.

✎ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les devis correspondants.

✎ Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
Objet	Montant HT			
Montant des travaux	97 716,99 €	Contrat Pays de la Loire 2026	68 401,89 €	70 %
		Autofinancement	29 315,10 €	30 %
TOTAL	97 716,99 €		97 716,99 €	100 %

✎ Sollicite le concours du Conseil Régional sur le programme « Contrat Pays de la Loire 2026 » pour un montant de 68 401,89 €.

✎ Habilité Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

TRAVAUX DE COUVERTURE SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX :

IMMEUBLE « 8, PLACE DE LA MAIRIE » - SUPERETTE « 10, PLACE DE L'EGLISE » ET HANGAR « RUE DE LA RABINE »

Monsieur le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de couverture sur 3 bâtiments communaux : la supérette, l'immeuble communal et le hangar communal.

Une consultation en procédure adaptée a été réalisée près de trois entreprises.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Mr le Maire, à l'unanimité :

✎ Accepte la réalisation des travaux de charpente sur les 3 bâtiments communaux précédemment cités.

✎ Décide de retenir les entreprises les moins-disantes, à savoir :

- Pour la supérette : l'entreprise HENRY de Fougerolles-du-Plessis pour un montant de 26 060,31 € soit 31 272,37 € TTC.
- Pour l'immeuble communal : l'entreprise BÉCHÉ de St-Denis-de-Gastines pour un montant de 18 644,74 € HT soit 20 509,21 € TTC.
- Pour le hangar communal : l'entreprise BÉCHÉ de St-Denis-de-Gastines pour un montant de 13 638,10 € HT soit 16 365,72 € TTC.

✎ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les devis correspondants.

AMENAGEMENT D'UN CITY-STADE : DEMANDE DE SUBVENTION PRES DE L'ANS (AGENCE NATIONALE DU SPORT)

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 11 mars dernier, le conseil municipal a validé une demande de subvention près de la Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne pour un montant plafonné à 10 000 €.

La demande de subvention près de l'ANS (Agence Nationale du Sport) va pouvoir être déposée prochainement.

Il est donc proposé de valider le plan de financement prévisionnel ci-dessous en demandant une subvention au taux maximum près de l'Agence Nationale du Sport :

DEPENSES PREVISIONNELLES		FINANCEMENTS		
Objet	Montant HT	Financier	Montant	%
Création d'un city-stade	74 390,00 €	ANS (Agence Nationale du Sport)	37 483,50 €	39,47 %
Aménagement d'une plate-forme avec accès	20 577,00 €	Etat - DETR 2025	28 490,10 €	30 %
		CAF	10 000,00 €	10,53 %
		Fonds propres de la Commune	18 993,40 €	20 %
TOTAL	94 967,00 €	TOTAL	94 967,00 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✎ Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

✎ Sollicite le concours de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 37 483,50 €.

✎ Habilité Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens suivants : « 3, Place de la Mairie » et « 12, Rue de Bretagne ».

INFORMATIONS DIVERSES

Ecole publique de Montaudin :

Le vendredi 4 avril dernier, les enfants du cycle 3 (élèves de CE2, CM1 et CM2) ont présenté dans le cadre du « Projet du Parlement des enfants 2024-2025 », une proposition de loi sur « la lutte contre la pollution des océans ». Leur projet a été retenu au niveau de l'académie de Nantes.

Mr le Maire était présent à cette présentation avec Mr Favennec (Député), Mr Audy (Directeur Académique), Mme Le Meur (inspectrice de l'Education Nationale de Laval 3) et Mme Auffray (conseillère pédagogique).

Ce fut un temps fort et de qualité. Les gagnants du concours seront invités à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale.

Villages d'avenir :

Pour les projets de rénovation de l'école publique et de réhabilitation de la salle d'activités, Monsieur le Maire informe que la commune va bénéficier d'un accompagnement gratuit en ingénierie au titre du programme « Villages d'avenir ».

Défi course Parkinson-TransMayenne :

Le samedi 19 juillet prochain, Jean-François QUINTON accompagné de deux amis réalisera le défi de traverser la Mayenne (126 kms) en courant, en une journée (environ 15 h).

Ces trois coureurs passeront dans notre commune aux alentours de 17 h. Ils viendront de Larchamp où sera organisé un ravitaillement au lieudit « Les Vilaines » vers 16 h 40.

Jean-François QUINTON, qui est à l'initiative de ce projet, a souhaité ajouter à ce défi sportif une dimension solidaire. Une collecte de fonds sera donc organisée au profit de la recherche sur la maladie de Parkinson.

Un lien pour l'accès à cette cagnotte en ligne est disponible : www.alvarum.com/transmayenne

Ce projet peut être suivi sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/transmayenne>

Compte-rendu exact, vu par Mme Cindy DUVAL, la secrétaire de séance.